



Déclaration liminaire de l'Union syndicale Solidaires au CSE du 27 mai 2021

Pendant que la crise sanitaire et sociale continue, le gouvernement poursuit la mise en œuvre de ses politiques antisociales et destructrices de la protection sociale et des services publics. La volonté de réduction des inégalités et de développement écologique reste inefficace et inappropriée dans notre pays.

Alors que la réforme du chômage est dramatique pour les chômeurs et chômeuses, l'Etat se désintéresse de la situation des précaires et de la pauvreté chez les jeunes et les étudiant.es. La crise sanitaire n'a pas épargné la jeunesse qui a été particulièrement affectée par la dégradation des conditions d'enseignement et par les confinements répétés. Pour les étudiant.es ainsi que l'ensemble de la communauté éducative, le ministère de l'Education nationale et le ministère de l'enseignement supérieur doivent investir dans le développement du service public via une augmentation de budget et un plan de relance efficient. La décision d'accompagner l'ensemble des établissements en moyens humains, matériels et financiers est vitale pour effectuer les nécessaires adaptations avant la rentrée 2021.

Pour l'Union syndicale Solidaires, les fédérations de l'Education qui la composent et la fédération étudiant.e il faut anticiper le recrutement d'enseignant.es, d'enseignant.es chercheur.es et de personnels administratifs et techniques, toutes et tous titulaires, à la hauteur des besoins. En espérant résoudre l'équation impossible créée par sa propre politique, à savoir accueillir toujours plus d'étudiant.e.s avec toujours moins de moyen et de personnel, par la dématérialisation des cours et les campus connectés, le gouvernement pense réussir un tour de force majeur. Il démontre en fait son incapacité à saisir ce que la transmission du savoir doit au contact humain et à l'inscription dans un collectif d'apprentissage, au risque de renforcer le poids de la proximité familiale à la culture dans la réussite.

Lors de la pandémie, c'est bien le nombre insuffisant d'enseignant.es dans les collèges et les lycées qui n'a pas permis une application plus stricte du protocole sanitaire privilégiant la mise en place d'une demi-jauge totale sur celle de demi-groupes effectifs par classe.

De même, les établissements doivent être dotés de systèmes d'aération

et de purification de l'air, associés à des mesures du taux de CO2 pour prévenir les éventuelles contaminations et permettre l'application des gestes barrières.

Depuis longtemps, les fédérations de l'Éducation dans l'Union syndicale Solidaires demandent la mise en place d'un plan d'urgence pour l'Éducation. Les aménagements des programmes et des modalités d'examen pour les élèves fragilisés par la crise sanitaire sont trop tardifs. L'expérience du premier confinement nous a montré une réalité d'inégalités de traitement des élèves indigne de notre société. Le gouvernement n'en a toujours pas tenu compte et reproduit les mêmes erreurs. Le dysfonctionnement de la plate-forme : l'école à la maison dès le premier jour du confinement, en avril dernier, en est l'une des regrettables illustrations.

L'Union syndicale Solidaires et les fédérations de l'Éducation qui la composent constatent un désaveu de la démocratie avec un abandon de l'État dans le système scolaire en France. En laissant tout pouvoir à l'Enseignement Catholique, par exemple, dans de nombreux établissements privés sous contrat avec l'État où les instructions et protocoles sanitaires ne sont pas respectés (réunions en assemblée pendant la période de pandémie, demi-jauge non aménagée), où les consignes pour le baccalauréat ne sont pas toujours appliquées, où des journées dites pédagogiques ont lieu afin d'explicitier le caractère propre de ce réseau.

Les agents AESH de la Fonction publique, employés sous contrat, sont précarisés et malmenés dans l'exercice quotidien de leurs missions. Ils et elles souffrent d'absence de reconnaissance institutionnelle et leurs conditions de travail ont été considérablement dégradées depuis la création des PIAL. Ce sont les élèves en situation de handicap et tout le service public d'éducation qui en pâtissent. Le ministère doit tenir ses engagements sur l'amélioration des conditions d'emploi et sur une revalorisation salariale des AESH, créer un véritable statut de la Fonction publique pour reconnaître le métier d'AESH, mettre fin au service morcelé et au temps partiel contraint et recruter massivement des AESH pour permettre aux élèves en situation de handicap de bénéficier d'un bon accompagnement comme le demandent aussi les associations de parents.

Dans ce contexte, les fédérations de l'Éducation de l'Union syndicale Solidaires appellent à faire entendre leurs revendications lors d'une journée de grève et de manifestations le jeudi 3 juin 2021.